



BAREME A COMPTER DU 1 JANVIER 2021 (TVA 20%)

TOITBASQUE SARL au capital de 8 000 € RCS Bayonne 504 225 723
 Siège soc: 5 Allées Marines 64100 Bayonne Tél: 0559440200 bayonne@laforet.com
 Ets Sd: Place Général de Gaulle 64600 Anglet Tèl: 0559442098 anglet@laforet.com

N°TVA: FR11504225723-Titres prof.: Agent-immobilier et administrateur de biens- N°Carte prof. CPI 6401 2016
 000 011 403 délivrée par la CCI de Bayonne-Transaction et Gestion-Garantie financière T/G: GALIAN 89 rue Boétie
 75008 Paris-Montant garantie 120 000€ T et 180 000€ G

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante

VENTES (TTC)

Désignation	% TTC
Bien à usage d'habitation	5,0%
Terrain, Droit au bail, Fd commerce, Murs commerciaux Minimum 4 000 €HT	8,0%
Parkings, boxes, garages, caves, annexes	
Honoraires rédaction dossier estimation :	100 €

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

*Cas particulier les honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

LOCATIONS (TTC)

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Visite du logement constitution du dossier et rédaction du bail:

Typologie	à la charge du locataire	à la charge du bailleur:
Studio T1 T1bis	9€/m2 surface habit.	9€/m2 surface habit.
T2	8€/m2 surface habit.	8€/m2 surface habit.
T3	7€/m2 surface habit.	7€/m2 surface habit.
T4	6€/m2 surface habit.	6€/m2 surface habit.
T5, Maison	5€/m2 surface habit.	5€/m2 surface habit.

État des lieux d'entrée: 3€/m2 surface habi. à la charge du locataire et à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors Rés. principale), Pro, Cciaux. Charge bailleur et locatai 10% du loyer CC

Autres : Parkings, boxes, garages: A la Charge du bailleur et du locataire

Honoraires de location, rédaction du bail (par partie) 150 €

GESTION LOCATIVE: (TTC, Loyer Charges comprises et Charge Bailleur)

Honoraires de gestion: Du loyer annuel encaissé à la charge du bailleur 6,70% TTC loyer encaissé CC

Assurance loyers impayés, détérioration logement, protect. juridique: 2,5% du loyer CC

Autres prestations (représentation AG, comission de conciliation) 60€ TTC de l'heure